

Mairie du Pêchereau (36 154)

ATTESTATION

Je soussigné, Jean-Pierre NANDILLON, maire du Pêchereau, dans le département de l'Indre,

Atteste que :

La parcelle référencée au cadastre section AW numéro 90 de surface de 58 877m² située au lieudit « La pièce de la jonchère » et répondant aux coordonnées Lambert 93 suivantes : 46.56085213149254, 1.5537882256146711, est un site dégradé.



La parcelle référencée au cadastre section AW numéro 89 de surface de 4 578m² située au lieudit « La pièce de la jonchère » et répondant aux coordonnées Lambert 93 suivantes : 46.56044827227967, 1.5545310054550328, est un site dégradé.



Ce site est une ancienne carrière reconnue par le plan local d'urbanisme

Ce site n'a pas, à ma connaissance, fait l'objet d'un arrêté préfectoral tant pour son ouverture que pour sa cessation d'activité.

Ce site n'a pas fait l'objet d'un réaménagement.

Fait en un exemplaire, le 03/05/2014...

MAIRIE DE LE PÊCHEREAU
NANDILLON Jean-Pierre
Maire du Pêchereau
36200